

La méfiance du diocèse de Nantes à l'encontre de l'Association des Amis de Marie-Julie Jahenny

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 7 janvier 2019



L'Association des « [Amis de Marie-Julie Jahenny](#) » a été créée en 1958 par le **Marquis de la Franquerie**. Les membres fondateurs de l'Association ont tous bien connu la stigmatisée bretonne et certains sont à l'origine des manuscrits transcrits au cours de ses extases.

Avant de décéder en 1992, le Marquis de la Franquerie a transmis sa charge de président à **Jean-Marie Soullier** qui en fut le fidèle défenseur et qui servit l'œuvre avec abnégation jusqu'à sa mort le 23 juillet 2016. Actuellement son fils Emmanuel Soullier est président de l'Association.

L'Association des « Amis de Marie-Julie Jahenny » a depuis sa création mission de conserver et d'entretenir le souvenir de Marie-Julie. Toujours fidèle à ses buts, elle tient à honorer Marie-Julie et son œuvre dans la plus parfaite soumission à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

Pour répondre aux demandes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, l'Association conçoit et fait fabriquer en 1981 la médaille de Notre-Dame de la Bonne Garde, puis la Croix du Pardon et un peu plus tard en 1986 le scapulaire de Bénédiction et de Protection. Tous ces objets sont à ce jour expédiés dans le monde entier.

Dans un communiqué signé par le Père **Benoit Bertrand**, Vicaire Général et le Père **Serge Leray**, Chancelier du diocèse, le diocèse de Nantes met en garde :

Des personnes catholiques veulent savoir quels sont les liens entre le diocèse de Nantes et l'Association des Amis de Marie-Julie Jahenny présente à La Fraudais sur la commune de Blain.

Cette association exerce ses activités et ses réunions sans aucun lien avec le diocèse. Les publications et écrits ne sont pas validés par le diocèse de Nantes. Un examen des récits attribués à Marie-Julie Jahenny par un théologien invite à la prudence.

Le prêtre qui exerce un ministère pour les membres de cette association, n'a reçu aucune mission de l'évêque de Nantes pour cela. En conséquence, il ne célèbre pas la messe en communion avec l'évêque. Celui-ci ne lui accorde pas non plus la faculté de confesser sur le diocèse.